

N°13/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 AVRIL 2025

OBJET : Délibération pour l'approbation des comptes de gestion 2024 (commune - eau et assainissement)

Le quatre avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Isabelle GARBATI
Convocation en date du : 10 mars 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSE : BARBAN Daniel (pouvoir donné à CATELAN Thierry)

ABSENTS : AUBERT Sylvain ; CATELAN Richard ; GRIVEL Norbert

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion 2024 pour le budget principal et le budget de l'eau et assainissement, de la commune d'Aubessagne, exécutés par Monsieur JACQUET Alain, comptable public responsable de la trésorerie de Gap.

Il invite les membres du Conseil Municipal à approuver ces comptes de gestion qui sont en concordance avec les comptes administratifs de la commune.

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur les comptes de l'exercice 2024, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'ensemble des comptes de gestion exécutés par le Comptable Public.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN


